

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 26 juillet 2017, 17 h**

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire  
M. Yannick Sauvé, conseiller  
Mme Edith de Haerne, conseillère  
M. Mario Gauthier, conseiller  
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Sont absents : M. Archie Martin, conseiller  
M. André Boucher, conseiller  
M. Danny Lalonde, conseiller

*Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.*

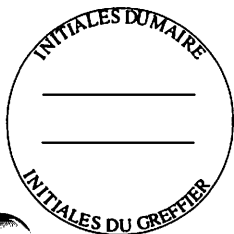
L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Edith de Haerne, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance ;
2. Gestion du personnel – embauche de Mme Lucie Villandré à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels ;
3. PIIA – 15-17B, rue Saint-Jean-Baptiste Est – troisième présentation – changement de la main courante en aluminium soudé – lot 5 613 491 – secteur centre-ville – zone C-136 (**POINT RETIRÉ**) ;
4. PIIA – 892, chemin Saint-Thomas - construction d'une remise agricole – lot 4 024 894 - secteur lanrière patrimoniale – zone A-5 ;
5. PIIA – 19-23, rue Saint-Jean-Baptiste Est - remplacement de l'enseigne sur poteau – lot 5 613 494 - secteur centre-ville – zone C-136 ;
6. PIIA – gare ferroviaire patrimoniale de Rigaud – réfection de la gare (la toiture, la marquise et les ouvertures) – lot 3 610 796 - secteur centre-ville – zone C-131 et P-132 (**POINT RETIRÉ**) ;
7. Modification de la résolution numéro 2017-05-182 - gestion du personnel - embauche à l'essai de Mme Lauriane McNeil au poste temporaire (saisonnier) d'inspectrice en urbanisme et en bâtiment au Service de l'urbanisme à compter du 8 mai 2017 ;
8. Période de questions allouée aux personnes présentes ;
9. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 17 h par le maire, Hans Gruenwald Jr. Chantal Lemieux, directrice générale, trésorière et greffière adjointe, fait fonction de secrétaire.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 26 juillet 2017, 17 h**

**2017-07-300**

**Gestion du personnel – embauche de Mme Lucie Villandré à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels**

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu que le conseil entérine, à la suite de la recommandation de la direction générale, l'embauche de Mme Lucie Villandré à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels, et ce, à compter du 21 juillet 2017. Le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols blancs.

Adoptée à l'unanimité

**2017-07-301**

**PIIA – 892, chemin Saint-Thomas - construction d'une remise agricole – lot 4 024 894 - secteur lanière patrimoniale – zone A-5**

Considérant les photos, les plans déposés et les échantillons ;

Considérant le contexte et le paysage agricole dans lequel s'insère la construction ;

Considérant que les constructions et leurs implantations sont condensées et harmonisées visuellement ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour le secteur lanière patrimoniale du chemin Saint-Thomas ;

Par conséquent, il est proposé par M. Yannick Sauvé et résolu que, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la construction d'une remise agricole en cour arrière d'une superficie de 483 m<sup>2</sup> au 892 du chemin Saint-Thomas - lot 4 024 894 – secteur lanière patrimoniale – zone A-5, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

**2017-07-302**

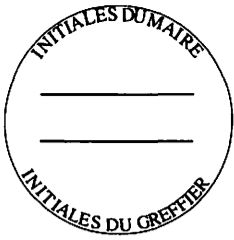
**PIIA - 19-23, rue Saint-Jean-Baptiste Est - remplacement de l'enseigne existante sur poteau – lot 5 613 494 - secteur centre-ville – zone C-136**

Considérant la maquette préparée par Louis Parson, artisan de Rigaud, les photos et la description du projet ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour le secteur centre-ville – zone C-136 ;

Par conséquent, il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative au remplacement de l'enseigne existante sur poteau au 19-23 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est - lot 5 613 494 – secteur centre-ville – zone C-136, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
municipal, tenue à la Salle du conseil le 26 juillet 2017, 17 h**

**2017-07-303**

**Modification de la résolution numéro 2017-05-182 - Gestion du personnel – embauche à l’essai de Mme Lauriane McNeil au poste temporaire (saisonnier) d’inspectrice en urbanisme et en bâtiment au Service de l’urbanisme à compter du 8 mai 2017**

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu que le conseil autorise la modification de la résolution numéro 2017-05-182 en remplaçant le groupe de mots « inspectrice en urbanisme et en bâtiment » par « inspectrice en urbanisme et en environnement ».

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2017-07-304**

**Levée de la séance**

Les points à l’ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que la présente séance soit levée à 17 h 15.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Hans Gruenwald Jr.  
Maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Lemieux  
Greffière adjointe